



MAIRIE
DE

VIOLS-LE-FORT

34380

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT**

Date de la convocation 03/09/2025	Séance du 8 septembre 2025			
	Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
Nombre de Conseillers Exercice 15 Présents 7 Votants 8 Secrétaire de séance : Laurent PARENTINI	Anne DURAND	X		
	Rodolphe THIRIEZ	X		
	Patrick MICHEL	X		
	Florence MALAVIALLE		X	Nicole RATAJCZAK
	Nicole RATAJCZAK	X		
	Nicole MATHE	X		
	Alain SANCHEZ		X	
	Florence FREY	X		
	Laurent PARENTINI	X		
	Brice HOULES		X	
	Delphine LEBOUCHER		X	
	Edith GARCIA		X	
	Alexandre SINTES		X	
	Sébastien FOULQUIER		X	
	Alessia LOURME-RUIZ		X	

2025046 - CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION DES TERRAINS DE TENNIS

Madame la Maire expose au conseil le projet de convention tripartite pour l'utilisation des terrains de tennis entre la commune, le club de tennis et le Foyer Marqueroze, permettant l'accès gratuit à certains horaires

**Son Maire entendu,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le projet de convention à signer, joint en annexe ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le : 11/09/2025

Pour extrait conforme
La Maire,
Anne DURAND



Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20250908-2025046-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

